

Actualité - Réglementation - Journal Officiel

Politique touristique

ORDONNANCE TOURISME

Dans le cadre des mesures de simplification concernant la vie des entreprises, le Gouvernement prévoit de prendre par ordonnance des dispositions législatives intéressant le tourisme. Certaines mesures portant sur les offices de tourisme et les stations classées de tourisme risquent de remettre en cause la loi Tourisme de 2006, dénonce Marc Francina, le président des maires des stations classées et communes touristiques.

« En souhaitant permettre le classement des intercommunalités, le Gouvernement met à terre toute la politique d'excellence fondée, de longue date, sur la mise en avant des villes-phares du tourisme français », estime le président de l'ANMSCCT.

La perspective de donner aux préfets de région le pouvoir de classer les stations n'est selon lui « pas acceptable ». Aujourd'hui, seul le ministre en charge du Tourisme accorde aux communes leur classement en station classée, rappelle-t-il, ce qui garantit « un traitement impartial et équitable des dossiers au plan national ».

Marc Francina, qui a participé activement à la rédaction de la loi du 14 avril 2006, dénonce une procédure qui évite les débats parlementaires. « À l'heure où les Français attendent des réformes améliorant leur quotidien, aucune urgence ne justifie aujourd'hui le recours à cette procédure pour le tourisme. »

Le député-maire d'Évian appelle par ailleurs ses collègues parlementaires à se mettre en ordre de bataille, dans le cadre de la discussion du projet de

loi de finances pour 2015, pour défendre « les intérêts de nos communes au Parlement ». Figure à l'ordre du jour « la nécessaire réforme de la taxe de séjour » pour laquelle les maires des stations classées et communes touristiques préconisent plusieurs mesures. Il cite la réévaluation et l'indexation des tarifs; la simplification de la grille de classement des hébergements assujettis à la taxe et la prise en compte du phénomène des plates-formes de locations saisonnières sur Internet. Marc Francina plaide enfin pour l'instauration de la taxation d'office afin « d'assurer un meilleur rendement de la taxe ».

« Nous devons aussi nous préparer à toutes les éventualités d'amendements qui reviennent régulièrement chaque année, notamment ceux relatifs aux casinos ou aux cures thermales », poursuit-il. « La vigilance est donc de mise », met en garde Marc Francina.

Territoires

DESTINATIONS RURALES

Un séminaire national est organisé le 15 octobre 2014 à Dinan (Côtes-d'Armor) sur le thème: « Le tourisme, potentiel économique des territoires ruraux ». Ce séminaire, accueilli par le GAL Pays de Dinan, se tiendra en amont du séminaire LEADER des 16 et 17 octobre. Il s'adresse à tous les acteurs intéressés à la mise en œuvre de cette thématique « tourisme ».

Ce séminaire sera notamment l'occasion d'engager une réflexion sur les nouvelles stratégies et méthodes à mettre en place pour promouvoir le tourisme

Investir dans le tourisme, une impérieuse nécessité

Le VII^e Congrès des entreprises publiques locales se déroule à Deauville (7 et 8 octobre) sur le thème: « Nouvelle donne territoriale, construisons l'avenir avec les EPL ». Sont attendues les interventions de **Philippe Augier**, maire de Deauville, président de la communauté de communes (CdC) Cœur Côte Fleurie, président de France Congrès, et de **Christian Delom**, directeur de la stratégie, de l'observation et des nouvelles technologies d'Atout France lors de l'atelier consacré à l'investissement touristique. En 2012, l'investissement dans le tourisme était en baisse de 3 % et représentait 12,7 milliards d'euros, a-t-il été rappelé. La capacité à lever des fonds est fortement dépendante d'investisseurs n'ayant pas toujours connaissance du fonctionnement des entreprises du tourisme. Dans quel contexte les entreprises du tourisme intéressent-elles les investisseurs? La rentabilité est-elle un unique critère de sélection? Telles sont les questions abordées lors de cet atelier auquel sont également invités à participer **Philippe Edouard**, député-maire du Havre et président de la communauté d'agglomération havraise, ainsi que **Dominique Versini**, directeur juridique de la SCET (Services Conseil Expertises Territoires).

La veille, le 6 octobre, la ministre des Outre-mer **George Pau-Langevin** a assisté à la Journée des EPL outre-mer qu'elle a ouverte aux côtés de **Jean-Léonce Dupont**, président de la Fédération. Cette journée a permis de débattre autour de quatre tables rondes sur des sujets d'actualités pour les outre-mer: les réformes territoriales et législatives le matin, et l'intervention des EPL dans le domaine du tourisme l'après-midi.